

## Etude de Maître Benoît GAILLARD

Notaire titulaire d'un office notarial  
à **BLAGNAC (HAUTE GARONNE)**  
21 Rue du Docteur Guimbaud

---

### Avis de constitution

---

Suivant acte reçu par Maître Benoît GAILLARD, Notaire, titulaire d'un office notarial à **BLAGNAC (HAUTE GARONNE)**, 21 Rue du Docteur Guimbaud », le 24 avril 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la prise à bail, l'exploitation par bail ou autrement, l'affectation en copropriété s'il y a lieu et la mise en valeur de toute manière même par l'édification de toutes augmentations et constructions nouvelles, la mise à disposition gratuite des biens de la société aux profit des associés, et la disposition, l'aliénation, vente ou apport en société, de tous les immeubles et droits immobiliers et mobiliers composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

La dénomination sociale est : **SCF DOPPLER.**

Le siège social est fixé à : **TOULOUSE (31300)**, 8 rue André Jacoubet.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : **MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 EUR).**

Les apports sont effectués en numéraire.

Les cessions de parts sont soumises à l'agrément de la société. Toutefois, interviennent librement les opérations entre associés, entre ascendants et descendants et les libéralités consenties en usufruit au profit du conjoint d'un associé.

Les premiers co-gérants sont : Paul DOPPLER et Christine ROELENS épouse DOPPLER, demeurant Chaussée de St Job 263, boîte 3 - **UCCLE (BELGIQUE).**

**Pour avis**